

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 - 2011

Plateforme de Paris



Edito

La Plateforme de Paris, plateforme de réflexion et d'action sociale, est une association à but non lucratif (loi 1901) fondée en 2005 à Paris par un groupe de chercheurs et de cadres. C'est un laboratoire d'idées ayant pour objet la production d'observations et de propositions.

La Plateforme est née de la volonté de jeunes désireux d'apporter leur contribution à la société dans laquelle ils vivent.

Son objectif majeur est d'apporter des réponses pragmatiques aux problèmes sociaux rencontrés dans notre société. Ses efforts se concentrent autour de deux pôles principaux: la réflexion-recherche et les activités sur le terrain.

Accordant aussi une importance privilégiée à la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité du dialogue interculturel, la Plateforme de Paris cherche à stimuler les débats intellectuels sur les enjeux du vivre ensemble à travers l'organisation de séminaires et de conférences.

L'éthique de la discussion fondée sur le respect des autres, l'écoute et la tolérance, le souci de débattre en mobilisant l'intelligence collective au service de tous les citoyens.

Dans un esprit de coopération, elle conçoit des programmes communs avec les différentes associations et fondations, les universités, les organisations non-gouvernementales et internationales.

La Plateforme de Paris travaille, respectivement, dans les domaines suivants :

- Identité et Intégration
- Éducation, environnement social
- Droits de l'homme et libertés civiles
- Études interreligieuses
- Résolution des conflits et paix et médiation
- Globalisation et diversité culturelles
- Migration et changement culturels
- Religion-Société

Nihat SARIER

Président de la Plateforme de Paris

Sommaire

Dégustation de l'achoura à l'Institut Catholique de Paris	page 5
La diversité de la société française dans les médias	page 5
La démocratie locale et les élus	page 6
La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique	page 7
La minorité turco-musulmane de Thrace occidentale	page 8
L'immigration et l'identité française	page 9
L'Egalite des Chances et la Politique	page 10
Cours de formation au dialogue	page 11
L'Etat et les quartiers	page 12
Bien s'orienter pour réussir	page 12
Le nucléaire avenir de l'écologie ?	page 13
Les musulmans de France ou un Islam de France ?	page 14
L'Amérique et l'islam: entre intégration et rejet	page 15
Les questions sur le financement du mouvement Gülen	page 16
La présentation du livre « Islam républicain »	page 17
Les jeunes dans la politique	page 18
Les regards croisés sur le film « les hommes et des dieux »	page 19
La présentation du rapport sur la Turquie	page 19
La présentation de l'ouvrage par Leyla Arslan	page 20
L'affaire Ergenekon : 4000 procès	page 21
La présentation de l'ouvrage « Atout France »	page 22
Le bilan et l'avenir du CFCM	page 23
Représenter le peuple français	page 24
Aveugle, Arabe et homme politique, ça vous étonne ?	page 25
Les aspirations et actions du mouvement Gülen	page 25

DÉGUSTATION DE L'ACHOURA À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

4 janvier 2010

La Plateforme de Paris, en partenariat avec l'Institut Catholique de Paris et **Henri de la Hougue professeur à l'institut Catholique de paris**, ont organisé une dégustation de l'achoura.

L'achoura est considéré comme l'un des desserts les plus savoureux de la cuisine traditionnelle turque. Très populaire, il suscite une concurrence dans l'art de la préparation chez beaucoup de dames, afin que le résultat soit le plus exquis possible. Ce jour-là, tous les voisins se rendent visite afin de partager ce mets si particulier, et cette tradition ancestrale se perpétue encore de nos jours, toujours avec le même enthousiasme. A l'apparence d'une soupe sucrée, l'achoura ainsi partagé contribue à constituer des liens solides avec l'entourage et à faire plaisir aux amis comme à toute la famille. Sous son aspect de mélange harmonieusement concocté, l'achoura représente un peu l'une des caractéristiques de notre culture, capable de produire le meilleur à partir de toutes les différences.

lors de cette conférence, ce qui fut très apprécié par nos invités.



LA DIVERSITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LES MÉDIAS

13 janvier 2010

Selon madame Rigoni enseignante à L'INSEEC Bordeaux, c'est à partir des années 2000 qu'apparaît la problématique des minorités dans les médias, alors que différentes productions scientifiques, dont ils se font parfois l'écho, contribuent à la diffusion et à la popularisation du terme d'immigration post-



coloniale. Pour ces productions, le constat est clair : la représentation des populations françaises originaires du Maghreb, d'Afrique noire et même parfois des DOM-TOM dans les médias reste marquée par les représentations coloniales. Ainsi, tandis que les premières études sur ces moyens de communication portaient sur leur rapport avec l'immigration, les recherches plus récentes vont, désormais, aborder la question de la représentation et de la représentativité des minorités. Il n'est plus question ici de rester sur le terrain de l'intégration et de l'immigration comme l'ont fait les sciences sociales jusqu'alors, mais d'aborder la question cruciale du problème de reconnaissance sociale des populations françaises minoritaires au sein de l'espace public et médiatique français.

LA DÉMOCRATIE LOCAL ET LES ÉLUS

14 janvier 2010

Un changement radical de l'idée de la diversité, à la suite des émeutes des banlieues populaires de novembre 2005 dont les acteurs les plus visibles étaient de jeunes Français descendants d'immigrés, la question des discriminations comme facteur des violences urbaines, a clairement été posée par le Président de la République (Jacques Chirac) lui-même, concernant non seulement le monde social, mais aussi les représentations médiatiques, comme en témoigne la place accordée par la loi dite de "l'égalité des chances", votée en 2006, qui charge le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la "lutte contre les discriminations" et de l'expression de la "diversité de la société française" dans les programmes de télévision.

Dans leur recherche d'autoreprésentation, les minorités issues de l'immigration se tournent souvent vers les médias produits et diffusés à partir de leur pays d'origine. Cette situation a des implications tant sociales qu'économiques, notamment pour l'industrie médiatique. Or, si un nombre de plus en plus important d'études porte sur la production et surtout sur la réception de médias étrangers en France, notamment via le satellite, elles restent encore trop peu développées, au regard des productions venues des pays scandinaves ou anglo-saxons.

Il y a donc un véritable enjeu à les étudier, pour mieux considérer la place de ces médias et leur fonction dans le paysage médiatique français, mais aussi au-delà.

François Duluc, vice-président de la 4e commission chargée des affaires culturelles, de la jeunesse et du sport, est aussi conseiller à l'Organisation des Nations Unies et maire adjoint de Maisons-Alfort. Il a voulu s'exprimer sur le thème « La démocratie locale et les élus ».

Les conseillers généraux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct, dans le cadre des cantons. Ils sont renouvelés par moitié tous les 3 ans, à l'occasion des élections cantonales.

Tout citoyen de nationalité française âgé de 18 ans, inscrit sur une liste électorale, domicilié dans le département ou inscrit au rôle d'une des contributions directes peut se présenter aux élections cantonales.

Au sein de l'assemblée départementale, il travaille dans l'une des cinq grandes commissions.

Le conseiller général concourt, par ses interventions et ses propositions, à la gestion du département et à l'orientation de son action. Il représente l'Assemblée Départementale au sein de nombreux organismes et conseils d'administration et participe également à l'élection des sénateurs.

Les collèges, transport scolaire, développement touristique, solidarité, insertion et aides aux personnes âgées : les domaines de compétence du Conseil Général sont vastes mais ils respectent tous un même objectif : être au cœur des préoccupations de la population du Val de Marne. Un tel département, avec une population de 1 300 000 habitants, représente un pouvoir de capacité d'agir pour Monsieur François Duluc, grâce au budget généré et avec l'appui de plus de 800 fonctionnaires.

LA FORCE DES QUARTIERS. DE LA DÉLINQUANCE À L'ENGAGEMENT

28 janvier 2010

Le rôle du Conseil régional est de prendre les décisions permettant le développement de la région dans de nombreux domaines : aménagement du territoire, développement économique (aide à l'industrie, à l'agriculture, au commerce...), développement de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de la recherche, protection de l'environnement, action culturelle, etc.

Il est aidé dans cette tâche par un Conseil économique et social, composé de représentants des entreprises, de membres d'associations, d'organisations syndicales et de salariés, ... C'est aussi la région qui a la charge de la construction, de l'équipement et des dépenses de fonctionnement des lycées.

Monsieur Kokoreff Professeur de sociologie à l'Université de Nancy vise explicitement à prendre à contre-pied l'image habituelle des « quartiers », réduits à des lieux anonymes qui subissent la violence de leurs jeunes. En s'appuyant sur une enquête de terrain étalée sur dix ans dans les quartiers nord d'Asnières (banlieue parisienne), Michel Kokoreff entend, sans tomber dans l'angélisme, « restituer dans sa complexité la vie sociale de certains quartiers pauvres ».

L'un des mérites du livre « La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique » est donc de donner des arguments pour faire tomber quelques idées reçues. Contre l'hypothèse de l'anonymat, il montre que les « quartiers » sont des lieux d'interconnaissance où les liens sociaux sont nombreux. Ils sont devenus de véritables référents identitaires pour des jeunes subissant, via l'exclusion du marché du travail, l'affaiblissement des appartenances traditionnelles.

Mais l'appellation « jeunes de banlieue » est elle-même trompeuse, en supposant qu'elle désigne un groupe social homogène. M. Kokoreff distingue trois profils dans cette population : scolaires (étudiant au-delà du bac), précaires (alternant travail et chômage) et galériens (ne faisant rien), aux trajectoires entremêlées. Mettant le travail au centre de leurs préoccupations, ils semblent avant tout en quête de stabilité. Mais, étant donné les handicaps qu'ils cumulent, ils sont tentés d'aller chercher la réussite du côté du « bizness » (trafic de drogues). Le suivi de la population sur dix ans montre que la plupart arrive, plus ou moins bien, à s'insérer.



LA MINORITÉ TURCO MUSULMANE DE LA THRACE OCCIDENTALE

23 février 2010

Enfin, ces jeunes ne sont pas démobilisés politiquement, comme le montrent les discussions qui ont suivi les événements du 11 septembre. La dépolitisation supposée révèle plutôt un refus, de la part des responsables politiques, de voir le contenu politique de certaines manifestations, comme le révèle le passage des violences urbaines de la catégorie « société » à la catégorie « fait divers ».

M. Kokoreff rappelle donc avec force que ces quartiers, comme leur image, sont une construction sociale et politique. En voulant montrer les ressources qui gisent au sein des quartiers, il souligne, en creux, les nombreux obstacles empêchant leur juste reconnaissance. Ainsi, paradoxalement, ce regard positif n'incite pas pour autant à l'optimisme.



Dans le cadre de séries débats organisées par Plateforme de Paris, sur le thème « minorités et pluralisme », **Samim Akgönül, politologue et historien à l'Université de Strasbourg**, est intervenu sur la minorité turcophone en Thrace Occidentale. Il a évoqué que cette question a fait l'objet de longs débats entre la Grèce et la Turquie, d'abord sur l'appellation, puis sur les différents problèmes socio politiques.

A l'époque où M. Akgönül a présenté un rapport au Conseil de l'Europe, il a été vivement attaqué et critiqué par la représentante grecque en disant qu'il fallait l'appeler la Thrace Occidentale, non pas la minorité turco musulmane. Or, la question procède du système des millets, un découpage ethno-confessionnel. Après des longues années de purification et des échanges de populations entre Grèce et Turquie, l'homogénéisation est mise en œuvre, pourtant on ne peut pas parler d'une population homogène, mais d'une population métisse entre différents confessions et ethnies.

Ce système continue encore d'influencer le paysage politique et social des deux cotés, grec et turc. M. Akgönül mentionne certains exemples comme les citoyens turcs de confession syriaque qui bâtissent des églises en France mais ne sont pas comptés comme « turcs », puisqu'il s'agit d'un critère confessionnel. Il a également donné l'exemple d'une Eglise créée par des syriaques qui parlent turc venant de la Turquie actuelle, dans un quartier de Bischleim (Bas-Rhin).

L'IMMIGRATION ET L'IDENTITÉ FRANÇAISE

24 février 2010

Catherine DE WENDEN est directeur de recherche au CNRS (CERI) et Docteur en sciences politiques (Institut d'Etudes Politiques de Paris). A la fois politiste et juriste, elle travaille depuis vingt ans sur différents thèmes liés aux migrations internationales.

Elle a également mené de nombreuses études de terrain et dirigé différentes recherches comparatives, principalement européennes. Elle a été consultante pour l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la Commission Européenne et "external expert" pour l'UNHCR.

Ces dernières décennies, les migrations ont pris une nouvelle ampleur. Entre 175 et 200 millions de personnes dans le monde vivent en situation de «déplacés» (migration familiale, migration du travail et asile). C'est certes peu par rapport à la population mondiale (moins de 3% d'après la Division de la population des Nations unies), mais c'est un chiffre croissant et suffisant pour donner aux flux migratoires une ampleur globale, puisque quasiment toutes les régions du monde sont touchées par ce phénomène, qu'elles soient des zones d'accueil, de départ ou de transit.

Depuis plusieurs années, le thème de l'immigration suscite de nombreux malentendus.

Le nombre des étrangers en Union européenne est évalué aujourd'hui à vingt millions d'étrangers. Mais la perception est autre : les populations des pays européens sont plus sensibles à la visibilité de la présence étrangère qu'aux réalités des statistiques. Par ailleurs, la confusion des termes utilisés ne fait qu'aggraver cette impression : tantôt on parle des étrangers, c'est à dire des non-nationaux recensés comme tels dans les pays où ils résident, tantôt on parle des immigrés. On confond les flux (c'est à dire les entrants et sortants) et les stocks (c'est à dire les populations installées de longue date dans les pays d'accueil), on fait l'amalgame entre les questions posées par les nouveaux venus et celles relatives aux installés de longue date.

Enfin, la confusion devient malentendu quand il s'agit de comparer les modèles migratoires proposés par les pays européens

L'identité nationale, la nation même, est née avec la Révolution française et le cri de « Vive la nation » à Valmy en 1792, elle ne s'est jamais référée à aucune population autre que celle née sur le sol français et y ayant vécu ou de parents français.

Si la centralisation du pouvoir et l'unité linguistique se sont progressivement imposées contre les différentes cultures qui composaient le royaume puis la république, d'autres valeurs sont venues s'ajouter à la définition de l'identité non plus seulement française mais nationale : celles inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la laïcité depuis 1905 et en tout état de cause un projet politique sans référence à une population donnée.

Le questionnement toujours aussi insidieux sur la nature de l'appartenance à l'identité française de ces jeunes, surtout avec la montée des sentiments sécuritaires à l'égard de l'Islam, se sont poursuivis.



L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA POLITIQUE

4 mars 2010

Dans le même temps, est apparue une petite élite d'entre eux s'inscrivant dans l'espace public comme militants associatifs d'une citoyenneté modernisée, la « nouvelle citoyenneté », comme inventeurs d'une culture populaire métissée, comme porteurs de valeurs antiracistes et multiculturelles.

La plupart d'entre eux ont acquis la nationalité française par le droit du sol et sont devenus électeurs et éligibles et quelques-uns d'entre eux sont élus municipaux, régionaux ou Européens.

Une partie de ces générations issues de l'immigration commence discrètement à accéder à la classe moyenne, malgré le chômage et les discriminations en tous genres et les couples mixtes se multiplient.

La Plateforme de Paris a invité **M. Laurent Lafon, maire de Vincennes, conseiller régional d'Île-de-France**.

L'Île-de-France est une région différente. Elle offre des perspectives professionnelles, éducatives et culturelles qui n'existent pas ailleurs.

Pourtant, malgré le dynamisme des Franciliens, cette région n'est plus à la hauteur des défis à relever. On y crée de moins en moins d'emplois, on y construit trop peu de logements, les conditions de transports ne cessent de s'y dégrader.

Les inégalités entre les territoires continuent de se creuser, faute d'une vision d'ensemble et d'une ambition partagée.

Chaque année, près de 200 000 Franciliens quittent la région, car payer un logement 2 fois plus cher qu'en province, faire plus d'1 heure 30 de trajet chaque jour, souffrir de la pollution et du bruit, ne leur sont plus supportables.

La qualité de vie s'est en effet détériorée en Ile-de-France.

Pourtant, avec 4,5 Milliards d'euros de budget et 46% de hausse des impôts régionaux, en 6 ans de cogestion PS-Verts, la Région était susceptible d'attendre des résultats plus probants.

Les transports, c'est la première des responsabilités de la région. Au travers du syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), c'est elle qui décide des ouvertures de lignes, des horaires et des tarifs. La région peut aussi acheter de nouvelles rames ou rénover les gares. Elle définit les objectifs et les moyens dont disposent la SNCF et la RATP pour exercer leurs missions. Avec l'Etat et les autres collectivités, la région participe aussi à l'amélioration du réseau routier régional.

COURS DE FORMATION AU DIALOGUE

Avec 76 000 jeunes en apprentissage... La région finance une large partie des travaux et des équipements dans les centres de formation d'apprentis (CFA). C'est aussi la région qui est directement responsable de la formation continue.

Elle doit notamment garantir que les formations offertes partout en Ile-de-France répondent aux besoins des entreprises. Elle doit enfin s'assurer que tous les Franciliens ont les moyens d'évoluer ou de se reconvertis tout au long de leur vie. Et 476 000 lycéens... Et des lycées c'est la région qui est responsable de la construction et de la rénovation des lycées. Elle assure également l'entretien, l'équipement et le fonctionnement des lycées publics et des lycées privés sous contrat, qu'ils soient généraux, technologiques, professionnels ou agricoles. C'est également elle qui a la charge des cantines.

6 mars 2010

L'objectif général de ces formations est d'encourager un engagement solidaire, une participation active, une réponse simple à la gestion de la diversité et des différences dans une société plurielle que les jeunes rencontrent dans la vie quotidienne.

Les formations se focalisent sur :

- la théorie et la pratique du dialogue
- développer un sens éthique aux pratiques sociales
- la question de l'inter culturalité
- le rapport à l'autre en réduisant les stéréotypes et préjugés
- vivre ensemble avec les particularités dans l'unité

Les participants s'efforcent d'exprimer leurs réflexions sur les sujets et débats actuels dans la société.



L'ETAT ET LES QUARTIERS

16 mars 2010

Les émeutes de l'automne 2005 ont remis la « question des quartiers sensibles » à l'ordre du jour. Mais quelles sont les causes de cette explosion ?

Pour le comprendre, il ne suffit pas d'enquêter sur ces quartiers, il faut aussi analyser d'où viennent les concepts et les catégories qui ont servi à interpréter le « problème » et à formuler des solutions. Cette généalogie nous renvoie à la construction, entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, de la catégorie de « quartiers sensibles ». Que cache cette expression ?

Une réforme fondée sur les politiques de « participation » : priorité est donnée au lien social, à la solidarité locale, à la capacité des habitants à restaurer une vie commune et de la convivialité, plutôt qu'à l'action publique contre la pauvreté, les inégalités socio-économiques et les discriminations. Cette redéfinition des priorités n'affecte pas seulement les quartiers.



Le livre de Sylvie Tissot montre qu'elle est un élément majeur de la réforme qui voit la place et les fonctions de l'État social remises en cause depuis vingt ans. **Sylvie Tissot est maîtresse de conférences en sociologie à l'université Marc-Bloch (Strasbourg)**, membre du CSU (Cultures et sociétés urbaines) et du GSPE-PRISME (Politique, religion, institutions et sociétés : mutations européennes).

BIEN S'ORIENTER POUR RÉUSSIR

22 mai 2010

La Plateforme de Paris est heureuse de soutenir l'association AEJDM qui a organisé la conférence sur le thème « Bien s'orienter pour réussir ». **L'objectif de cette journée est de sensibiliser sur l'importance de l'orientation et d'encourager les jeunes à s'investir dans leurs études afin de réussir.**

La rencontre du 22 mai 2010 a été préparée et adaptée à son public avec l'intervention de quatre invités qui ont réussi à « s'en sortir » grâce à leurs études malgré tous les problèmes qu'ils ont pu rencontrer dans les « quartiers difficiles et sensibles ». L'articulation s'est faite autour des différents vécus de chacun face aux obstacles et opportunités qu'ils ont pu rencontrer sur leurs parcours. La seconde partie de la conférence a été suivie de questions réponses des invités pour permettre l'échange des idées. En effet, la présence de professeurs a permis d'enrichir le débat grâce à leurs expériences. En outre, la



participation de Monsieur Vignier, conseiller général des Yvelines, et de Monsieur Satouri, Conseiller régional Ile de France, qui nous ont fait part de leurs propres expériences a été tout autant appréciée. Cette participation a permis par la même occasion la rencontre entre les élus et les élèves.

LE NUCLÉAIRE AVENIR DE L'ÉCOLOGIE

26 mai 2010

Professeur de lettres de formation, Monsieur Bataille est devenu parlementaire il y a un peu plus de vingt ans, en 1988. A ce moment-là, il portait déjà un grand intérêt à la recherche et à la science, ou plutôt à la rationalité, pour des raisons philosophiques liées à sa culture littéraire. Il a été vice-président du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais, en charge de la recherche. C'est pourquoi, lors de son arrivée à l'Assemblée Nationale, il est devenu membre de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST). Le problème de la gestion des déchets nucléaires était alors un sujet controversé. La direction du CEA, à l'époque, avait tenté de traiter ce problème d'une manière que Monsieur Bataille qualifie d'autoritaire et qui s'est avérée maladroite, entraînant de nombreuses oppositions du public. En conséquence, le gouvernement butait sur ce sujet, voire faisait marche arrière. Avec le souhait de prendre ses responsabilités dans ce domaine, le gouvernement Rocard l'a mandaté afin d'établir des propositions précises pour mener à bien la gestion des déchets nucléaires. C'est dans ce contexte qu'a été rédigé le rapport de décembre 1990 intitulé « Gestion des déchets nucléaires à haute activité ».

Justement ce rapport a conduit à la loi de 1991, dite « loi Bataille ».

Effectivement, les propositions présentées dans ce rapport ont presque toutes été reprises dans la loi de 1991 définissant trois grands axes de recherche pour la gestion des déchets nucléaires :

- un axe de recherche fondamentale sur la réduction de la durée de vie des radionucléides les plus toxiques, ce que l'on nomme séparation/transmutation ainsi que la réduction du volume des déchets ;

- un axe sur l'étude de faisabilité d'un stockage souterrain des déchets avec la réalisation de plusieurs laboratoires souterrains d'études dans des milieux géologiques pré-sélectionnés pour leurs qualités de confinement ;
- un axe concernant les études sur l'entreposage long terme en surface.

Depuis la naissance de la filière électronucléaire, dont les bases ont été jetées au cours de la IVème République, la France est l'un des seuls pays, avec le Japon, à avoir maintenu l'effort de veille permanente dans ce domaine. Dans le même temps, par exemple, les filières américaine, allemande, britannique ou italienne subissaient des ralentissements significatifs. Les campagnes contre le réchauffement climatiques y sont sûrement pour beaucoup. Le parc électronucléaire français est performant et la France a de fortes exigences en termes de sûreté. Le développement des filières « futures » est en cours mais le calendrier ne peut être raccourci : le déploiement de la génération IV de réacteurs surgénérateurs est planifié vers 2045 et la filière des réacteurs à fusion (dont le prototype de recherche, ITER, est en construction) vers 2080.



LES MUSULMANS DE FRANCE OU ISLAM DE FRANCE

3 juin 2010

Ancien commandant de la police nationale, Bernard Godard travaille depuis plus de dix ans sur la dimension institutionnelle de l'islam en France au ministère de l'Intérieur.

Après avoir fait partie des cabinets de Jean-Pierre Chevènement et de Daniel Vaillant, il est depuis 2002 chargé de mission au sein du Bureau Central des Cultes, où il a participé activement à la mise en place du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM). Homme de terrain durant de longues années avant de rejoindre les couloirs du ministère, il allie à la connaissance des réalités sociales de l'islam et de ses porte-parole une expérience directe du processus par lequel l'Etat français encourage depuis plus de dix ans la mise en place d'un organisme de régulation du culte musulman. Il entretient par ailleurs de longue date des relations régulières avec le monde universitaire et connaît particulièrement bien la littérature scientifique sur l'islam.

Lors de cette conférence, Monsieur Godard a abordé la question polémique du nombre de musulmans en France. Il a expliqué les différentes techniques de comptage avec un nombre qui serait de l'ordre de 6 millions.

Ensuite, il a défini « Qui sont les musulmans ?» et est revenu sur les affiliations (nationales, organisationnelles, théologiques ou idéologiques) des différents mouvements qui traversent et structurent actuellement l'islam en France. S'il n'a pas renouvelé réellement les approches sur le sujet, il a présenté cependant l'intérêt d'offrir un tableau complet et détaillé de l'offre islamique en France. Il a expliqué l'organisation de l'islam sur les thèmes comme les supports de communication des différentes offres islamiques, ou encore le développement du halal. Il est clair que l'islam continue de se construire « dans une interaction complexe entre les musulmans hexagonaux et le reste du monde islamique », a-t-il ajouté.

Il nous a exposé les processus d'institutionnalisation de l'islam hexagonal en choisissant trois angles d'approche : les mosquées, l'institutionnalisation des formes d'autorité



religieuse et les différentes tentatives étatiques visant la mise en place d'une organisation nationale représentative du culte musulman. Largement alimentés par son expérience Monsieur Bernard Godard au sein du ministère de l'Intérieur. Il présente en effet l'intérêt de fournir des informations chiffrées précises concernant les lieux de cultes islamiques en France et les imams qui y officient. Ces données, souvent issues d'enquêtes internes du ministère de l'Intérieur, étaient jusqu'à présent difficilement accessibles pour le grand public. La présentation synthétique de l'évolution des politiques publiques vis-à-vis de l'islam depuis le début des années 1980 permet par ailleurs de mieux saisir les changements de perception de la part des différents agents de l'Etat (maires, préfets, hauts fonctionnaires, ministres) sur la question de l'institutionnalisation du culte musulman.

L'AMÉRIQUE ET L'ISLAM: ENTRE INTÉGRATION ET REJET

30 septembre 2010

La polémique entourant la construction d'une mosquée à New York et l'appel à brûler des exemplaires du Coran ont récemment trouvé un grand écho dans la presse, nourrissant l'idée d'une islamophobie grandissante au Etats-Unis. Une idée qui s'avère cependant erronée dans une Amérique qui a depuis long-temps fait une place à ses communautés musulmanes.

Réalité frappante, aux Etats-Unis la stigmatisation montante de l'islam découle surtout d'une récupération politique en vue des prochaines élections. **C'est ce processus que le rédacteur en chef des informations religieuses à l'agence Reuters, Tom Heneghan, est venu expliquer dans les locaux de l'association Plateforme la semaine dernière.** Les polémiques autour de l'islam sont alimentées en vue des élections du 2 novembre 2010, assure le conférencier. Lors de ces élections de mandat, les américains se présenteront aux urnes pour renouveler bon nombre d'importants élus. C'est à la suite des réactions qu'ont suscitées les attaques du 11 septembre que certains partis ont décidé d'exploiter « une vieille tradition politique de rejet aux Etats-Unis qui vise ceux qui ne sont pas complètement américains », a affirmé le conférencier, ajoutant que certains partis ont trouvé là une brèche car « l'Amérique était blessée et attaquée ».

Le mouvement Tea Party, par exemple, a saisi cette occasion.

Ils ont utilisé volontairement les termes abusifs de « mosquée de la victoire » et « mosquée Ground zero » (épicentre d'un tremblement de terre, ndlr), pour qualifier le projet de construction du centre islamique de Manhattan, critique M. Heneghan.

L'affaire du prêcheur d'une petite communauté en Floride qui déclarait vouloir brûler le Coran suit la même logique, signe d'un débat politique qui est devenu assez primaire, regrette M. Heneghan, mais assurant que c'est parce que beaucoup d'américains n'ont pas encore pris politiquement position : « c'est ça le business. Tout ça est lié aux élections. »



LES QUESTIONS SUR LE FINANCEMENT DU MOUVEMENT GÜLEN

9 avril 2010

La sociologue Helen Rose Ebaugh, en tournée en Europe pour la présentation de son livre sur le mouvement Gülen, réaffirme l'absence de fondement des accusations portées envers son fondateur et explique que les fonds du mouvement proviennent des contributions de tous ses membres.

Selon le professeur Helen Rose Ebaugh, le financement du mouvement Gülen n'a rien de mystérieux, l'aide matérielle apportée par les membres du mouvement, aux activités très diverses, assure la viabilité de celui-ci. Le mouvement permettrait par ailleurs aux musulmans d'être perçus comme modernes et proches de la science à une heure où ils sont associés au manque d'éducation dans de nombreux pays. Mme Ebaugh, enseignante à l'université de Houston, était en Scandinavie où elle a répondu aux questions des académiciens danois concernant Fethullah Gülen et nous a éclairés sur son livre *The Gülen Movement*.

La sociologue a rappelé que c'est après les attentats du 11 septembre que l'intérêt envers les musulmans s'est accru. Elle a expliqué que M. Gülen avait permis, dans un tel contexte, de faire voir au monde un visage différent de l'islam en maudissant ouvertement le terrorisme. Le professeur Ebaugh a par ailleurs affirmé avoir entendu parler de Fethullah Gülen pour la première fois lors de ces déclarations. Elle nous a confié que c'est grâce aux recherches qu'elle a faites sur lui qu'elle a pu étudier le mouvement Gülen en détail.

Cette découverte lui a permis de visiter de nombreuses organisations en Turquie et aux Etats-Unis, liées au mouvement, et elle s'est entretenue avec une centaine de personnes en face à face.

Après avoir fait ces recherches, elle a affirmé qu'elle avait porté le contenu de celles-ci dans son livre intitulé : *The Gülen Movement : A Sociological Analysis of a Civic Movement Rooted in Moderate Islam* (Le mouvement Gülen : analyse sociologique d'un mouvement civique de l'islam modéré). Son objectif serait de faire connaître Fethullah Gülen et son mouvement à l'Occident.

Le professeur Ebaugh se concentre, dans son livre qui a été publié au mois de mars dernier, sur la structure économique du mouvement Gülen. Dans la partie intitulée *Water for the mill* (l'eau du moulin), elle répond à la question récurrente de la société turque : «d'où provient l'eau du moulin ?». Elle y explique que tous les membres du mouvement, des hommes d'affaires fortunés aux ouvriers, participent sans exception et matériellement à la pérennisation de celui-ci.

Mme Ebaugh qui déclare que non seulement les hommes mais aussi les femmes participent au fonctionnement du mouvement, a affirmé que le partage était un élément clé de la culture turco-islamique. Elle a également confié que son livre, qui sera prochainement traduit en turc et qui met l'accent sur ce point, sera la réponse à beaucoup de questions.



LA PRÉSENTATION DU LIVRE «ISLAM RÉPUBLICAIN»

10 novembre 2010

Le professeur Helen Rose Ebaugh qui est une sociologue renommée aux Etats-Unis, a déclaré qu'elle avait reçu de nombreuses lettres de critiques virulentes envers Fethullah Gülen lorsqu'elle a commencé à étudier le mouvement. Elle confie que dans ces lettres, les auteurs l'accusent de ne pas connaître le vrai visage du mouvement. « Lorsque l'on demande aux personnes en désaccord avec le mouvement d'apporter des preuves à leurs propos, ils en sont incapables. Lors de la préparation de mon livre, j'ai demandé à ceux-ci de me fournir des preuves matérielles, mais ils n'ont pas pu le faire. Et c'est parce qu'il n'y en a pas ». Le professeur déclare que pendant la période où Fethullah Gülen a fait l'objet d'une procédure de justice en Turquie, ses accusateurs essayaient de tourner tout argument en la défaveur de Gülen. Or, en réalité, ils sont incapables de trouver quoi que ce soit pour l'accuser.

Le professeur Jean François BAYART directeur de recherche à Sciences Po n'y va pas par quatre chemins, mais par trois, vers Ankara, Téhéran et Dakar, pour démontrer que, pour peu que l'on veuille bien se déprendre de quelques confortables certitudes, l'islam républicain n'a rien d'un oxymore, voire d'une provocation.

L'idée commune, en France et vraisemblablement dans l'ensemble de l'Union européenne, est que l'islam n'est pas évidemment compatible avec la République et la démocratie. Dans le cadre de son processus d'adhésion, la République de Turquie pose de ce point de vue un double défi, politique et intellectuel. Depuis 1924, elle se réclame de la laïcité, mais la définition qu'elle se fait de cette dernière est aux antipodes de la séparation française de la religion et de l'Etat.

Sa conception de la citoyenneté est implicitement ethno confessionnelle : les « Turcs blancs » sont sunnites de rite hanéfite et de croyance laïciste. Néanmoins, l'islam a été en interaction mutuelle généralisée avec le développement de l'éducation séculariste, le parlementarisme et le système de partis, la problématique de la « sécurité nationale » dans le contexte de l'entre-deux guerres et de la Guerre froide, l'application du Code civil de 1926 d'inspiration helvétique, l'urbanisation, l'industrialisation, l'émergence d'une société de consommation de masse. Il a été le vecteur qui a accompagné le passage de l'Empire



LES JEUNES DANS LA POLITIQUE

4 novembre 2010

de l' « économie nationale » (1911-1980) au néolibéralisme (de 1980 à aujourd'hui).

Dans le débat public français, l'expression d' « islam républicain » sonne comme un oxymore, voire une provocation – ou au mieux comme une tête de chapitre de programme présidentiel, dans la rubrique « immigration et intégration ». Les deux termes apparaissent antinomiques ou en tout cas problématiques, selon les opinions des uns et des autres. En dehors de ses éventuels fondements xénophobes, le postulat de cette contradiction procède de la conception française de la laïcité, i.e. de la séparation des institutions religieuses (ou de la religion) et de l'Etat, de la confusion entre la République et la démocratie, de la valorisation

contemporaine de la lutte des femmes pour la reconnaissance de leur égalité. Toutes ces orientations ou représentations politiques sont respectables et légitimes.

Pourquoi douter de la compatibilité de l'islam avec la République quand des centaines de millions de musulmans vivent sous ce régime ? En République, ce qui ne veut pas forcément dire en démocratie, mais ne l'exclut pas pour autant. On sait par ailleurs que la laïcité a souvent légitimé l'autoritarisme. Ni la Turquie, ni l'Iran et ni le Sénégal ne vivent en République, et chacune de ces Républiques est singulière. L'islam, en soi, n'explique rien, notamment pas cette diversité des trajectoires républicaines dans les pays musulmans. Son interprétation et sa pratique divisent les croyants autant qu'elles les réunissent. L'islam républicain résulte de son interaction avec l'Etat et le marché, bref de l'histoire générale plutôt que de la seule religion. Cette remarquable leçon de choses politique nous ramène au pragmatisme des fondateurs de la République française, « opportuniste » et « transactionnelle ».

L'islam est soluble dans la République, pourvu qu'on lui en laisse le temps et que l'on retrouve le sens des proportions.

Frédéric Rousse, président des Jeunes Actifs de l'UMP de Bourgogne et co-Président du Grand Est a partagé sa vision de l'implication des jeunes dans la politique.

D'après Rousse: « Il y a, dans le discours que tient notre société autour de l'engagement des jeunes, un véritable paradoxe. D'un côté, le discours sur les jeunes qui ne veulent plus militer, qui ne s'engagent plus, qui refusent de prendre des responsabilités dans les associations, de l'autre, incontestablement une forte mobilisation des jeunes autour des sujets les plus variés, au mouvement altermondialiste pour ne retenir que les deux formes les plus spectaculaires de ces dernières années.

L'idée que les jeunes seraient éloignés de la politique et ne feraient preuve que de peu d'intérêt à son égard est assez largement répandue. Pourtant, si l'on peut constater chez eux une crise du crédit accordé à nos instances représentatives et à la classe politique, les jeunes ne se distinguent pas en cela du reste de la population. L'abstention record aux dernières élections régionales, confirmant une tendance générale entamée il y a plusieurs années, est là pour le rappeler. »

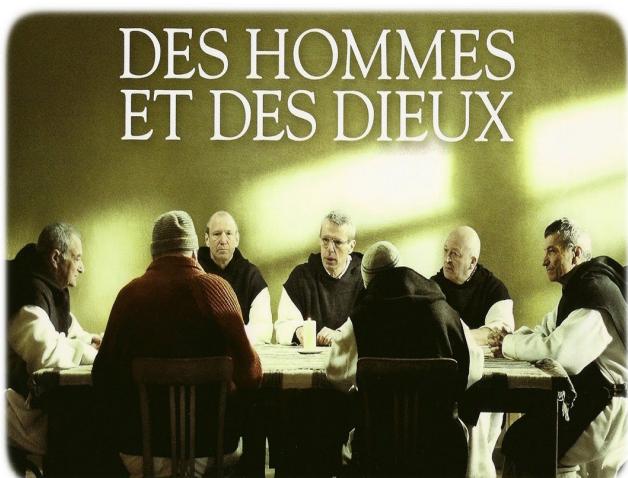


LES REGARDS CROISÉS SUR LE FILM «LES HOMMES ET DES DIEUX»

29 novembre 2010

La Plateforme de Paris a voulu faire un clin d'œil au film Des Hommes et des Dieux en réalisant une conférence dans ses locaux en invitant Marc Botzung membre des Missionnaires du Saint-Esprit et Selami Varlik, rédacteur en chef adjoint de Zaman France pour faire un regard croisé sur ce film.

Il a obtenu le Grand Prix du jury du Festival de Cannes en 2010 et, chose étonnante pour les spécialistes et la presse, il a eu beaucoup de succès lors de sa sortie dans les salles obscures. Il a atteint le million d'entrées seulement deux semaines après sa sortie. Ce long-métrage raconte les trois dernières années des moines cisterciens de Tibéhirine qui vivaient en Algérie jusqu'en 1996, l'année de leur enlèvement et de leur mort dans des circonstances qui sont encore douteuses. Il se déroule donc pendant la guerre civile algérienne qui opposa le gouvernement algérien et plusieurs groupes islamistes à partir de 1991. Ce film ne cherche pas à donner une explication à ces enlèvements ni une hypothèse sur les circonstances de leur mort. De plus, il ne prend pas parti dans ce conflit. Il cherche surtout à montrer la grande tolérance que ces moines ont pu avoir. Il s'attache pour cela à montrer le plus fidèlement possible la vie quotidienne des moines jusqu'à leur enlèvement.



LA PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA TURQUIE

15 février 2011

La Plateforme de Paris a accueilli Jean Marc Roubaud, député du Gard, président de la mission du rapport d'information sur le rôle de la Turquie sur la scène internationale à l'assemblée nationale.

Jean Marc Roubaud est né le 18 juin 1951 à Alger (France), il est marié et père de 2 enfants. Il est pharmacien de formation. Il est actuellement le maire de Villeneuve-Lès-Avignon, et l'un des conseillers exécutifs de Nicolas SARAKOZY, membre du Bureau Politique national de l'UMP. Il est également le vice-président de l'UMP du Gard.

La politique étrangère de la Turquie, qui suscite intérêt et curiosité, a été le thème d'une mission créée par la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale. Elle a conduit à la rédaction d'un rapport d'information sur « Le rôle de la Turquie sur la scène internationale », rendu public le 7 juillet 2011. La mission, composée de douze membres, a réalisé une vingtaine d'auditions et s'est rendue en Turquie, en Syrie, en Israël et à Bruxelles.

La Turquie a en effet quitté son rôle, parfois caricatural, de simple intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. L'émergence récente du pays en tant que puissance économique découle d'une politique volontariste d'ouverture, notamment envers l'Union européenne et le Moyen-Orient, qui remonte à 1980 : une logique de recherche de marchés s'est substituée à la recherche de financements. La Turquie, 8ème parmi les économies européennes, profite de sa situation géographique pour s'impliquer dans la majorité des projets énergétiques. La mission parlementaire qui juge la diplomatie turque « tous azimuts » rapporte le nombre de visites du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan qui s'élève à 234 dans 80 pays. La Turquie se lance vers de nouveaux territoires, notamment en Afrique pour laquelle elle a organisé un sommet avec 50 pays.

LA PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE PAR LEYLA ARSLAN

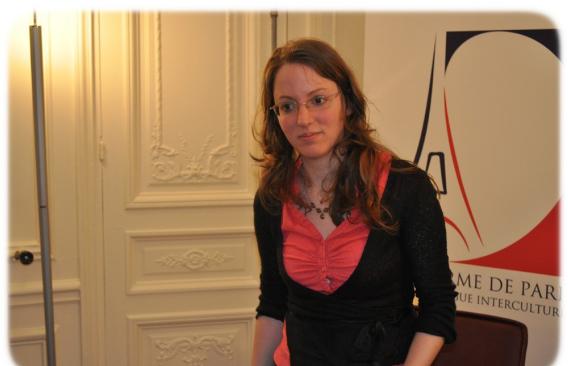


En Amérique latine, à côté d'un partenariat croissant avec le Brésil, deux nouvelles ambassades devraient être installées au Pérou et en Colombie. Dans les zones d'influence traditionnelle, la Turquie reste plutôt discrète face à un nationalisme qui se généralise dans les Balkans, le Caucase et l'Asie centrale, d'où des relations plus commerciales et industrielles que politiques.

3 mars 2011

Les étudiants musulmans ont développé des modalités individuelles de leur pratique religieuse. Pour Leyla Arslan docteur en sciences politiques et chargé d'études à l'Institut Montaigne, on a parfois une culture du zapping, libre mais très changeante.

Dans son livre *Enfants d'Islam* et de *Marianne*. Des banlieues à l'Université (PUF), Leyla Arslan dresse le portrait des étudiants musulmans issus des quartiers populaires. Elle montre dans quelle mesure leur pratique libre et individualiste de l'islam gêne les autorités, incapables de les contrôler. Insistant sur la diversité de cette population, qu'on présente trop souvent de façon homogène, Leyla Arslan, docteur en sciences politiques et chargée d'étude à l'institut Montaigne, distingue chez ces jeunes trois types d'attitude face au religieux. Entre les deux extrémités de l'éventail où se situent ceux qui quittent l'islam, d'un côté, et les born-again Muslims, de l'autre, il y a une grande majorité pour laquelle l'islam sert surtout de repère moral et culturel. Le premier groupe est ultra-minoritaire et essentiellement composé de musulmans convertis au christianisme ou de Kabyles algériens. Les born-again Muslims ont une conception très différente de celle de leurs parents, contre le ritualisme desquels ils se dressent. Ils se forment à travers internet, les livres et les associations musulmanes et sont souvent identifiables à travers leur style vestimentaire. Ils vivent la plupart du temps un « islam déterritorialisé ; « c'est comme s'ils faisaient des maths, explique Leyla Arslan, ils appliquent des formules sans voir l'ensemble du système. ».



L'AFFAIRE ERGENEKON : 4000 PROCÈS

15 avril 2011

Mais ce deuxième groupe n'est pas majoritaire. Il vient après la plus grande partie des étudiants musulmans qui vivent un islam essentiellement moral et culturel. Ces « confessant séculiers, pour reprendre l'expression de Jocelyne Césari, n'ont pas de recherche particulière, ils ne sont pas très pratiquants mais respectent toujours le ramadan et l'interdit du porc. ». Toutefois les frontières entre ces différents groupes ne sont pas étanches et très souvent une même personne en traverse plusieurs. Leyla Arslan note, par exemple, que les salafistes sont plutôt jeunes, ils ont rarement 40-50 ans car « ce qui faisait sens à un moment du vécu de l'individu ne fait plus sens plus tard. »

La crise de l'autorité

Elle rappelle ainsi à quel point, malgré leurs prétentions à un vrai islam désincarné, ces jeunes restent tributaires du contexte dans lequel ils vivent. Ils sont profondément dépendants de l'individualisme moderne dans leur façon de choisir et de changer de voie. « On est dans une culture du zapping, explique Leyla Arslan, avec une primauté du droit individuel, si bien que l'on ne sait plus qui représente l'autorité religieuse. » Chacun choisira en fonction de ses propres critères ce qui peut incarner cette autorité que les parents et l'islam traditionnel ont perdue. Si l'enquête menée par Leyla Arslan casse l'idée de jeunes subissant passivement la pression de telle ou telle autorité religieuse ou parentale, cette liberté ne rassure pas pour autant les pouvoirs publics, soutient-elle, dans la mesure où cette absence de figures d'autorité rend bien plus difficile le travail de contrôle. D'ailleurs, les jeunes eux-mêmes refusent ce contrôle : « ils refusent, tous, de s'identifier collectivement et politiquement comme musulmans, l'attitude commune est : moi je vais être le seul maître de mon identité.

Ce n'est pas l'Etat qui va me mettre dans une case musulman. » Ils veulent ainsi construire eux-mêmes la relation à leurs origines et refusent que la puissance publique les identifie comme tel.



multiplication des attaques contre la presse. La vague de protestation contre l'arrestation des journalistes Ahmet Şık et Nedim Şener laisse dans l'ombre une autre forme de censure dénoncée par de nombreuses organisations de défense de la presse. Dans un communiqué publié le 14 mars, Freedom House avait dénoncé les arrestations de journalistes soupçonnés d'être liés au réseau Ergenekon. La directrice de l'organisation américaine de défense de la liberté de la presse, Karin Deutsch Karlekar, a déploré le fait qu'en Turquie près de 4000 procès sont en cours contre des journalistes. A elle seule, Büşra Erdal, connue pour sa critique d'Ergenekon, est la cible de près de 70 de ces procès. Spécialiste de l'affaire, elle comparaissait en audience le 1er avril avec le soutien de l'Association de la justice et du droit, l'Association des juristes, le Conseil de la presse,

LA PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE «ATOUT FRANCE»

12 mai 2011

la Société des journalistes de Turquie et la Plateforme de la liberté des journalistes. Le risque d'un contrôle militaire des médias L'audience a été finalement reportée au 27 avril. Si les craintes d'une ingérence gouvernementale dans la justice pour faire taire l'opposition sont souvent évoquées à travers les arrestations des journalistes Ahmet Şık et Nedim Şener, de l'autre côté, cette même justice a déjà ciblé de nombreux journalistes dénonçant le réseau putschiste et anti-gouvernemental Ergenekon. Dans ce contexte, Freedom House avait exprimé sa vive préoccupation sur les tentatives de contrôle des médias par l'armée.

Pour Jacques Myard député, membre de la Commission des affaires étrangères et de la Commission des affaires européennes l'Historie n'est pas finie et la France, n'en déplaît aux déclinologues possède les atouts dans le nouveau contexte né du monde multipolaire pour y exercer un rôle à sa mesure. Notre pays, en effet, s'incarne dans une tradition de liberté et un vouloir-vivre ensemble qui rejettent aussi bien la dissolution dans quelques grands ensembles aliénants pour faire face à la mondialisation que, dans l'ordre interne, le communautarisme destructeur. Rédigé dans un style incisif étranger à la langue de bois, cet ouvrage invite à une réflexion stimulante sur la politique de la France qui a toutes les cartes en main pour prendre en charge son destin si elle veut continuer à exister et à peser dans le monde d'aujourd'hui. Cette approche privilégie la prise en compte de la réalité et commande de replacer l'État-nation au centre des relations internationales pour une nécessaire coopération, tout en remettant le principe républicain de la laïcité au cœur de notre pacte social.



LE BILAN ET L'AVENIR DU CFCM

26 mai 2011

Dans le cadre de ses débats, la Plateforme de Paris a accueilli **Monsieur Haydar Demiryürek, vice-président et chargé des régions du CFCM le 26 mai 2011, pour débattre du bilan et de l'avenir du CFCM.**

Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) est en questionnement depuis sa fondation. Sa représentativité, sa légitimité et sa fonction sont débattues en France.

Les régions françaises se préparent aux élections des représentants et du bureau national, le 5 juin 2011.

Haydar Demiryurek, vice-président et chargé des régions du CFCM a accepté de débattre juste avant les élections.

La soirée était animée par Jean Michel Cros, chercheur et chroniqueur sur oumma.com. Nihat Sarier, président de la Plateforme de Paris, a ouvert le débat sur le sujet en question et a mis l'accent sur l'éthique de la discussion fondée sur le respect des autres, l'écoute et la tolérance, le souci de débattre en mobilisant l'intelligence collective au service de tous les citoyens pour améliorer les conditions des musulmans de France.

Monsieur Haydar Demiryurek a tout d'abord expliqué la création du CFCM, son historique et ses difficultés.

Quelques un des spécialistes présents pour ce débat:

Jean Marie Guénois, rédacteur en chef adjoint chargé des religions au Figaro; Myriam Bouregba, vice-présidente du GAIC et coordonnatrice de la SERIC en France, Professeur Hervé Legrand, Bayram Balci, ingénieur de recherche au Céri à Science Po, Pascal Visine du Service des Relations avec l'Islam,...

Monsieur Demiryurek a fait un bilan de leurs activités :

- l'augmentation du nombre de mosquées en France
- l'augmentation de Carré musulman
- l'augmentation d'aumônier d'une façon générale



La sous représentativité des femmes était une remarque de l'un des participants. M. Cros a rétorqué en disant que ce n'était pas mieux chez les catholiques en France. M. Demiryurek a défendu une participation plus importante féminine au sein du CFCM.

La question de l'organisation a été soulevée, les musulmans pouvaient élire leurs propres représentants comme dans les fédérations protestantes de France. M. Demiryurek a expliqué la difficulté d'une telle organisation (problème de la définition du musulman en France: qui peut voter?...)

REPRÉSENTER LE PEUPLE FRANÇAIS

30 mai 2011

Première femme noire députée de Paris, George Pau-Langevin a publié aux éditions Dittmar un récit au titre éminemment républicain, *Représenter le peuple français*.

Un titre qui s'inscrit bien dans le parcours de cette femme politique qui ne compte pas se laisser enfermer dans sa diversité même si elle n'entend rien taire de son enfance sous le soleil des Antilles entre un père guadeloupéen et une mère martiniquaise, car sa position d'élue du peuple, George Pau-Langevin ne la doit pas qu'à la prise de conscience des socialistes français de la nécessité de promouvoir la diversité. Madame George Pau-Langevin a eu un parcours dans lequel son entrée au palais Bourbon s'inscrit logiquement. Avocate au côté de Marcel Manville, directrice de l'Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des Travailleurs, créée en 1982 pour remplacer le Bumidom, le MRAP, la défense des immigrés étrangers et puis, évidemment, son engagement au Parti socialiste. Le décollage se fait en 1995 quand elle devient porte-parole du candidat Lionel Jospin. Puis, c'est 2001 et la prise de Paris par Bertrand Delanoë. Elle devient déléguée générale à l'Outre-mer pour finalement recevoir l'investiture du PS dans le XXe arrondissement pour les législatives de 2007. C'est un triomphe, elle est élue avec 62,7 % des suffrages. George Pau-Langevin nous parle de toutes ses luttes à la fois avec la gravité qui sied pour de tels sujets, et en même temps avec les détails cocasses qui correspondent à la réalité de la vie.

« **Représenter le peuple français** », c'est aussi rendre compte de son mandat d'élue.



L'auteur nous fait partager la réalité de son travail à l'Assemblée nationale, et des grands dossiers sur lesquels elle a été amenée à intervenir, sur des sujets qu'elle considère comme essentiels pour la cohésion de notre société : l'immigration, la lutte contre les discriminations, la constitution d'une mémoire partagée, la justice, la sécurité et l'avenir de notre jeunesse, sans oublier au plan international, la tragédie qui a frappé Haïti. Elle rend sensible sa conception du rôle d'un député qui tente de mobiliser celles et ceux qui lui ont donné mandat, et plus largement l'opinion publique, sur des positions qui lui semblent justes.

AVEUGLE, ARABE ET HOMME POLITIQUE, ÇA VOUS ÉTONNE ?

27 septembre 2011

La politique française est malade. Trop de discours creux, sans lendemain ; de leaders inamovibles, usés jusqu'à la corde; de chapelles pleines de dévots sans convictions... Fatigués, les politiques ?

Grattons un peu, sortons du microcosme médiatique. Le personnel politique est un peu plus diversifié qu'on le croit. Certaines pousses sont pleines de promesses, pas simplement parce qu'elles ont de l'ambition, mais aussi parce elles sont porteuses de nouvelles



façons de faire de la politique.

Hamou Bouakkaz, 45 ans, est de cette trempe-là. Issu d'une famille très simple venue d'Algérie, il est depuis 2008 adjoint (socialiste) au maire de Paris, chargé de la vie associative et de la démocratie participative. Entre 2001 et 2008, il a été membre du cabinet de Bertrand Delanoë en charge du handicap et des relations avec le culte musulman. « Détail » important, Hamou Bouakkaz est aveugle...

Il n'est pas venu à la politique pour passer le temps ou par absence d'avenir professionnel. Non, il est là par choix, convaincu de l'urgence de refaire du lien dans une société morcelée. Grande gueule, volontiers provocateur, il entend exercer le pouvoir pour peser sur les réalités.

LES INSPIRATIONS ET ACTIONS DU MOUVEMENT GÜLEN

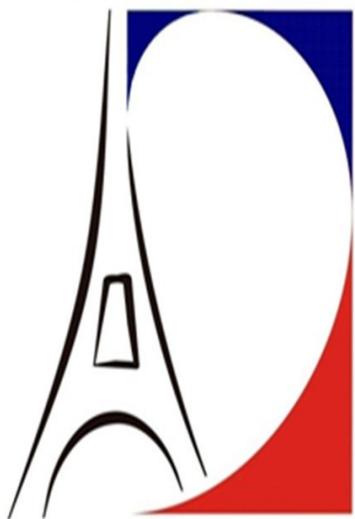
1 février 2012

L'actualité politique ne cesse d'alimenter l'intérêt pour le mouvement Gülen en France comme dans d'autres régions du monde. Pour cette raison, l'association pour le dialogue interculturel Plateforme de Paris a ouvert une série de rencontres pour présenter les fondements, les objectifs et les moyens d'action de ce mouvement mal connu en France. Pour la première rencontre, qui s'est tenue le 1er février dans les locaux de la Plateforme du 8e arrondissement de Paris, les organisateurs ont invité **Erkan Toguslu, docteur en sociologie et chercheur à l'université de Khleuven** (Belgique). M. Toguslu a expliqué les axes et les idées de la pensée de Fethullah Gülen. L'exposé a été suivi par de nombreuses questions autour des relations entre le mouvement et le gouvernement turc, mais aussi à propos des bases spirituelles du Hizmet (mouvement). L'accueil des idées de M. Gülen dans les pays musulmans et non-musulmans, et le lien entre la politique extérieure de la Turquie et les établissements scolaires ouverts aux quatre coins du monde, ont été également abordés. Une soixantaine de personnes, soit la capacité d'accueil maximale, a fait le déplacement dont plusieurs chercheurs, journalistes, hommes d'affaires, cadres du secteur privé et public. Le chef d'entreprise Ercan Polat s'est dit, par exemple, satisfait de trouver dans cette soirée l'occasion d'avoir des réponses claires sur le mouvement Gülen, un sujet souvent caricaturé par les médias locaux plus ciblés.



Quelques photos ...





PLATEFORME de PARIS

www.plateformedeparis.fr

La Plateforme de Paris
22, rue de Turin
75008 Paris